

Saint-Magne (33), le village qui ne veut pas de migrants

écrit par D33 | 24 janvier 2016



Un peu de couleur dans le Sud-Ouest, ça manquait...

La commune s'oppose à l'accueil de 55 migrants calésiens sur son sol, dans l'ancienne annexe du centre hospitalier de Cadillac .

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Magne, réuni en session extraordinaire jeudi soir, a émis un avis défavorable quant à l'accueil de 55 Calaisiens, [migrants et demandeurs d'asile](#) sur son sol. Deux jours auparavant, le maire de cette petite commune du Val-de- l'Eyre (1 000 habitants), Brigitte Octon, avait été sollicitée par la sous-préfète du bassin d'Arcachon.

« Elle m'a demandé de donner mon avis et j'ai voulu d'abord en informer mon conseil avant de le lui signifier », explique l'édile qui, hier midi, a officiellement communiqué la position de la commune.

« Les gens parlent. Ils expriment beaucoup de craintes... Oui, ils font aussi des amalgames. Mais comment une petite commune comme la nôtre peut-elle faire face à cette situation inhabituelle ? ».

L'annexe de Cadillac

« Depuis le mois de décembre des bruits couraient sur le devenir de l'annexe de Cadillac, située sur notre commune », dit-elle. Il s'agit précisément du « Château de Saint-Magne », un ensemble immobilier du XVIIIe siècle qui avait été acheté par la commune en 1973.

Après déclaration d'utilité publique, ce bâtiment de 4 000 m² implanté sur un terrain de 8 hectares a été aménagé en centre pour adolescents déficients intellectuels profonds. En 1976, par convention, la commune a cédé biens, meubles et immeuble au centre hospitalier de Cadillac. Suite au regroupement des structures hospitalières, le site est depuis 2014 à l'abandon.

« Fin décembre, le directeur du centre hospitalier de Cadillac prévoyait l'accueil de migrants sur l'annexe. Après renseignements auprès des services de l'État, cette information est restée sans fondement. » Et Brigitte Octon de poursuivre. « Dans la semaine du 11 au 16 janvier, j'ai été informée par un riverain que des travaux électriques étaient en cours dans le château et que les ouvriers présents lui avaient expliqué qu'ils le remettaient en état pour l'accueil des migrants. J'ai aussitôt rappelé la sous-préfecture. »

Démenti puis affirmation

Renseignements pris auprès de la direction départementale de la cohésion sociale, Dominique Christian, la sous-préfète du bassin d'Arcachon assure alors Brigitte Octon que « le site de Saint-Magne ne fait pas partie des structures susceptibles de recevoir prochainement des migrants. » Un discours qui, une semaine plus tard change du tout au tout. Mardi, la sous-préfète demande oralement au maire de Saint-Magne son avis quant à l'accueil, sur le même site, de 55 Calésiens. Se disant « gênée » par le côté informel de la démarche, Brigitte Octon saisit son conseil qui, à l'unanimité se dit défavorable.

« Isolé de tout »

« Ce centre est isolé de tout, à 4 kilomètres du bourg, en pleine forêt, sans transports ni commerces. Est-ce là une manière de bien les accueillir ? », se demande le maire qui ne cache pas qu'outre le problème de forme, c'est aussi un problème de fond qui se pose.

« Les gens parlent. Ils expriment beaucoup de craintes... Oui, ils font aussi des amalgames. Mais comment une petite commune comme la nôtre peut-elle faire face à cette situation inhabituelle ? ».

Sollicitée hier, la sous-préfète Dominique Christian n'a pas souhaité faire de commentaire. « Le Préfet s'exprimera lundi sur le dispositif migrants. Il s'agit d'un sujet départemental », a-t-elle seulement dit.

